



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

ÉCONOMIE CIRCULAIRE CENTRE-DU-QUÉBEC :

**De l'accompagnement en économie circulaire disponible pour les entreprises de la région
grâce à l'appui et la collaboration de nombreux partenaires**

Centre-du-Québec (Victoriaville), le 15 septembre 2021. – La Corporation du développement durable (« CDD »), RECYC-QUÉBEC et treize partenaires régionaux sont heureux d'annoncer le lancement officiel d'un nouveau projet : [Économie circulaire Centre-du-Québec](#).

Un projet issu de la collaboration entre de nombreux partenaires

Ce projet se déploiera sur les territoires de quatre (4) MRC du Centre-du-Québec pour une durée de 30 mois, grâce à un soutien de 240 000 \$ obtenu de RECYC-QUÉBEC dans le cadre de l'appel de propositions Transition vers l'économie circulaire ainsi qu'à l'appui financier de treize (13) partenaires régionaux (en ordre alphabétique) :

- | | |
|-------------------------|-----------------------------|
| -CDEV | -SADC Arthabaska-Érable |
| -Cégep de Victoriaville | -SADC de Nicolet-Bécancour* |
| -CFER Normand-Maurice | |
| -Gesterra | -Ville de Plessisville |
| -MRC de Bécancour | -Ville de Princeville |
| -MRC de L'Érable | -Ville de Victoriaville |
| -MRC de Nicolet-Yamaska | -Ville de Warwick |

* (Par son programme d'accompagnement en développement durable PROAction financé par la Fondation Alcoa)

« Je salue le dynamisme des partenaires de la région du Centre-du-Québec et le leadership dont ils font preuve dans le développement de l'économie circulaire. C'est le rôle de RECYC-QUÉBEC de soutenir un ensemble d'actions fortes et audacieuses pour faire un contrepoids au modèle d'économie linéaire. Les initiatives d'économie circulaire sont payantes pour l'environnement et l'économie. Le projet de la Corporation du développement durable touche l'agroalimentaire, la fabrication métallique et la transformation du bois et sera assurément une source d'inspiration pour toutes les régions du Québec. », indique Sonia Gagné, présidente-directrice générale de RECYC-QUÉBEC.

Concrètement, le projet consiste à offrir un service d'accompagnement en économie circulaire aux entreprises établies dans l'une des MRC suivantes: Arthabaska, Bécancour, L'Érable et Nicolet-Yamaska. Deux conseillers sont mis à disposition des entreprises pour les accompagner à identifier des stratégies d'économie circulaire à mettre en place, dont :

- Trouver des preneurs pour les résidus de production;
- Identifier des façons de diversifier l'approvisionnement;
- Calculer le véritable coût des résidus;



- Repenser les emballages;
- Partager des équipements et des espaces avec d'autres entreprises.

« Les entreprises doivent se démarquer de la compétition; elles doivent sans cesse réduire les coûts de production, innover et rechercher des ressources. Des stratégies d'économie circulaire peuvent permettre aux entreprises d'identifier de nouvelles opportunités d'affaires, de réduire les risques liés à l'approvisionnement ou encore de réduire des coûts liés à des résidus en trouvant une deuxième vie pour ces derniers », affirme Christian Héon, président de la CDD. « La CDD est extrêmement fière d'agir à titre de coordonnatrice de ce projet régionalement. Le soutien de RECYC-QUÉBEC et de nos treize partenaires régionaux démontre que la mise en place d'une économie plus circulaire est une priorité dans la région, et grâce à ce projet, des entreprises et organisations pourront améliorer des pratiques en ce sens. », ajoute M. Héon.

Le service d'accompagnement est offert gratuitement aux entreprises. Les entreprises peuvent communiquer dès maintenant avec un des conseillers du projet. « Les gestionnaires ne doivent pas hésiter à contacter notre équipe; c'est d'abord avec un premier échange que nous sommes en mesure de voir quelles pourraient être les opportunités en économie circulaire. Nous devons connaître les grandes opérations de l'entreprise, connaître ses enjeux et avoir un aperçu des approvisionnements, afin d'ensuite identifier des nouvelles avenues », précise le conseiller senior en économie circulaire pour Arthabaska-Érable, David Verville. « Nous sommes également toujours intéressés à aller visiter les entreprises et voir sur les lieux avec le gestionnaire comment les résidus sont gérés, les quantités, etc. », ajoute Myriam Pilon, conseillère en économie circulaire pour Bécancour-Nicolet-Yamaska.

À propos de la Corporation du développement durable

Constituée à Victoriaville en 2012, la [Corporation du développement durable](#) (CDD) est un OBNL qui a pour mission de sensibiliser, mobiliser et outiller les organisations régionales du Centre-du-Québec afin de faciliter la prise en charge concertée d'enjeux en développement durable. Elle collabore ou prend en charge la gestion de projets et/ou services liés au développement durable. La CDD contribue entre autres au déploiement d'un service d'accompagnement stratégique en développement durable, la [Démarche d²](#), sur les territoires d'Arthabaska et de L'Érable et offre un service d'accompagnement en [économie circulaire](#) sur le même territoire, en plus de Nicolet-Yamaska et Bécancour. Finalement, la CDD est l'organisme porteur du [Fonds Écoleader](#) pour le Centre-du-Québec.

-30-

Source :

Jacinthe Roy, directrice générale
jroy@corpodd.org, (819) 990-0242